

<b>INFORMATIONS RELATIVES A L'AUTORITE ADMINISTRATIVE OU L'ORGANISME CHARGE DE LA GESTION D'UN SERVICER PUBLIC INDUSTRIEL ATTRIBUANT LA SUBVENTION</b>	
<b>Nom de l'attribuant</b>	Conseil départemental de Lot-et-Garonne
<b>Identification de l'attributaire</b>	224 700 013 00424
<b>Date de la convention de subvention</b>	2019-04-30
<b>Référence de la décision</b>	Commission permanente du Conseil départemental Du : 2019-04-26 N° : R0417
<b>LES INFORMATIONS RELATIVES AU BENEFICIAIRE DE LA SUBVENTION</b>	
<b>Identification du bénéficiaire</b>	408 678 928 00024
<b>Nom du bénéficiaire</b>	PING PONG CLUB VILLENEUVOIS
<b>LES INFORMATIONS RELATIVES A LA SUBVENTION</b>	
<b>Objet de la subvention</b>	Ping Pong club villeneuvois - Aide aux clubs évoluant dans un championnat professionnel ou semi-professionnel pour la saison 2018/2019
<b>Montant total de la subvention</b>	30 000 €
<b>Nature de la subvention</b>	- aide en numéraire
<b>Conditions de versement</b>	Versement de la subvention réalisé en une fois, après signature de la convention
<b>Date(s) ou période(s) de versement</b>	2019
<b>Numéro unique de référencement au répertoire des aides aux entreprises (RAE)</b>	
<b>Aide d'Etat à la Commission européenne, conformément aux dispositions du règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013</b>	
<b>Pourcentage du montant de la subvention attribuée au bénéficiaire</b>	